Monsieur le Préfet,

Monsieur le Maire,

Monsieur le Secrétaire Général,

C’est un moment important pour l’Etablissement Public Foncier Ile-de-France puisque nous signons aujourd’hui la plus importante acquisition de notre jeune histoire : 105 ha du site PSA où nous nous trouvons, en vue d’y permettre le développement de ce qui sera le plus grand projet d’aménagement de la décennie à venir en Ile-de-France.

Cette acquisition conclut une négociation de plusieurs mois avec notre partenaire PSA, une négociation qui a mobilisé beaucoup de monde et de ressources et d’expertise des deux côtés.

Je voudrais saluer Bernard BRASEY et ses équipes, car si bien évidemment les échanges furent intenses et parfois très chaleureux, ils se sont déroulés dans un esprit de respect mutuel entre professionnels, puis je crois, de confiance, autour du principe posé au départ : ni spoliation, ni spéculation, et enfin, j’ose le dire, Bernard, d’estime que je crois réciproque.

Du côté de l’EPFIF, les équipes technique, juridique, financière, dont je salue l’engagement autour de Bertrand PALAUX et Pierre DUCHEMIN, ont pu compter sur l’expertise – notamment – du Grand Paris Aménagement de mon ami Thierry LAJOIE, et l’appui des services de l’Etat – la DRIEA notamment – , de la ville bien sûr, avec une mention particulière à Naguib BENLARBI, et, enfin, de Yannick IMBERT que je remercie pour le déclic final qu’il a apporté avec Olivier BOURGES pour aboutir à cet accord équilibré.

(DNID et Notaires).

Mais cet aboutissement n’est pas la fin de l’histoire, c’est une étape, pour l’EPF qui va maintenant avoir à gérer ce foncier, de manière dynamique dans ce que l’on appelle aujourd’hui *l’urbanisme transitoire,* à le requalifier et à le céder, par phase, à l’aménageur innovant qui portera le projet urbain, la SEMOP que vous allez créer, Monsieur le Maire, avec GPA et des investisseurs privés.

Je voudrais conclure, Monsieur le Préfet, en disant que cette démarche qui combine mobilisation de l’Etat à travers deux de ses outils majeurs, association des collectivités, dialogue avec des partenaires économiques, me semble exemplaire – préfiguratrice même – des stratégies que les pouvoirs publics veulent mettre dans le cadre de la loi logement en préparation et avec la création du PPA (Programme Partenarial d’Aménagement).

En tout cas, à l’EPF Ile-de-France, dans notre mission de transformateur de foncier, nous espérons bien participer à de nombreux autres projets de cette envergure, - même s’ils n’ont pas la même taille – et ainsi soutenir le choc de l’offre espéré – qui est d’abord un choc de l’offre foncière.

Nous y sommes résolument engagés puisque notre budget 2018, voté avant-hier, prévoit une croissance de 15 % de notre activité (acquisitions comme cessions).

Merci donc de votre appui, et plein succès au grand projet d’aménagement qui va redonner une nouvelle vie au site PSA d’Aulnay-sous-Bois.

Merci de votre attention.